

## **APPEL A COMMUNICATION**

### **L'ETP dans les parcours complexes : comment limiter les ruptures dans les parcours de soins et d'éducation ?**

**Mercredi 6 décembre 2017**

**CHU de Bordeaux – Hôpital Xavier Arnoz**

**Institut des métiers de la santé – Pessac (33)**

Vous avez mis en œuvre des projets innovants en éducation thérapeutique, nous vous proposons de les partager en répondant à cet appel à communications.

#### **Modalités de présentation des contributions**

Cet appel à communication sollicite deux types de contributions qui se feront, soit par communication orale, soit par communication affichée, pour présenter vos travaux dans le champ de l'ETP :

***Des communications de recherche*** : elles rapportent des travaux scientifiques dans le champ de l'éducation thérapeutique, utilisant des méthodes qualitatives, des méthodes quantitatives, des dispositifs originaux, des évaluations de l'éducation thérapeutique, etc... La qualité de la construction de la recherche, et l'originalité des savoirs produits seront appréciés, de même que les retombées pour la pratique de l'ETP des résultats fournis.

***Des communications professionnelles*** : elles sont relatives à la présentation d'expériences de terrain, de pratiques de l'ETP, d'analyses de pratique, de nouveaux dispositifs ou organisations d'équipes, de coopérations originales, etc... Elles permettent d'améliorer la mise en œuvre de l'ETP, et la qualité des programmes. L'originalité, mais aussi la transférabilité des expériences présentées seront appréciées.

Les communications orales se feront en 10 minutes, lors de trois sessions modérées par des experts.

Les posters seront affichés toute la journée dans le hall d'accueil du colloque, où auront lieu les pauses.

Tous les participants au colloque devront s'inscrire en s'acquittant des frais d'inscription individuelle, ou par la formation continue, de 160€/participant.

La langue de communication est le Français.

## Thèmes retenus pour cet appel à communication :

Trois thèmes interrogeant la conception, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de l'ETP en France, et en particulier dans le cas des maladies les plus sévères, engageant les malades dans des parcours complexes difficiles à coordonner par les soignants, sont retenus pour cet appel à communication. Ces communications doivent alimenter la réflexion, et mettre en évidence les leviers pour prévenir les ruptures dans les parcours de soins et les parcours éducatifs :

- **Les patients ressources et les associations d'usagers** : L'accompagnement des malades chroniques, et l'éducation thérapeutique, les intéressent en premier lieu. Ils peuvent jouer un rôle important dans la continuité des parcours, créer des liens entre pairs, et avec les équipes soignantes et éducatives, créer des outils, des activités éducatives, contribuer à la visibilité et la communication sur l'offre éducative du territoire, etc... Les recherches conduites avec leur participation, ou les expériences en lien avec l'ETP, portées par les patients eux-mêmes, ou en association avec eux, enrichiront la connaissance des leviers existants ou des leviers potentiels pour assurer une continuité des apprentissages en lien avec la maladie chronique afin de favoriser un équilibre de vie.
- **Les programmes d'ETP** : la conception du programme, l'organisation de l'équipe éducative, la présentation de l'offre d'ETP à ceux qui en ont le plus besoin, l'adéquation des activités proposées avec les besoins des patients concernés, les évolutions des programmes selon les évaluations réalisées, etc... sont autant d'opportunités d'amélioration de la qualité de l'ETP, mais aussi de mise à disposition de programmes adaptés, soucieux de ne pas aggraver la complexité des parcours des malades. Les inégalités sociales de santé (économiques, sociales, culturelles) pénalisent l'accès à l'ETP. Les inégalités d'accès à l'ETP sont également relatives à une offre insuffisante de l'ETP pour tous les malades, et constituent une perte de chance d'améliorer la coordination d'un parcours de soins et d'éducation cohérent. Une offre inadaptée d'ETP, dans des parcours complexes, peut augmenter la complexité vécue par le malade, en raison de propositions d'intervention éducative non cohérentes avec le projet de soins et les enjeux du malade.

Comment les programmes d'ETP permettent-ils de limiter les ruptures dans les parcours des malades ? Quels éléments, quels outils, quelles organisations les programmes ETP proposent-ils pour limiter les ruptures dans les parcours des malades ?

- **Les UTEP, les unités de coordination de l'ETP, les dispositifs d'appui à la coordination, les structures ressources, les plateformes régionales...** Quels sont leurs rôles, comment peuvent-ils participer au décloisonnement de l'ETP et aider au déploiement de l'offre d'ETP pour un plus grand nombre de malades ? Quels sont leurs outils, leurs organisations ? Quel est le **potentiel des GHT** pour limiter le risque de rupture dans les parcours de soins et d'éducation, mutualiser les ressources ou apporter une convergence des pratiques ?

## Comment soumettre votre proposition de communication orale ou affichée ?

La date limite de réception de votre **proposition de communication est fixée au 26 septembre 2017.**

Vous serez informé de **l'acceptation ou non de votre communication au plus tard le 16 octobre 2017.**

Les éléments suivants doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : [utep@chu-bordeaux.fr](mailto:utep@chu-bordeaux.fr)

- Nom, prénom, courriel, institution/organisation de rattachement pour les auteurs et co-auteurs
- Titre de la communication
- Mots-clefs : 3 à 5
- Format de communication souhaité : communication orale ou affichée. Dans le cas où votre proposition ne serait pas retenue pour une communication orale, votre acceptation d'en faire une communication affichée
- Type de communication : recherche ou pratique professionnelle
- Thème de la communication : L'ETP dans les parcours complexes : comment limiter les ruptures dans les parcours de soins et d'éducation ?
  - *Thème 1 : Les patients ressources et les associations d'usagers*
  - *Thème 2 : Les programmes d'ETP*
  - *Thème 3 : Les UTEP, les unités de coordination de l'ETP, les dispositifs d'appui à la coordination, les structures ressources, les plateformes régionales, les GHT*
- Résumé : 5000 signes maximum, espaces compris
- Trois références bibliographiques au minimum, non décomptées comme signes